



SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE
des Instituteurs, Professeurs d'écoles et PEGC
Section de la CREUSE

542 - Maison des Associations et des Syndicats
Immeuble de Braconne
23000 - GUERET
Téléphone : 05 55 41 04 81
E-mail : snu23@snuipp.fr

Objet : consultation des Conseils d'école

Madame le Maire,
Monsieur le Maire,

Aujourd'hui, l'école primaire à laquelle les maires creusois sont très attachés connaît de belles réussites. Malheureusement, elle connaît aussi de réelles difficultés marquées par une corrélation insoutenable entre échec scolaire et origine sociale et ce malgré l'engagement professionnel des enseignants.

Le SNUipp-FSU s'implique avec sérieux et détermination pour que la priorité au primaire affichée par le président de la République devienne une réalité concrète dans les écoles. Si les rythmes scolaires sont un sujet important, chacun admet aussi qu'ils ne constituent pas le seul levier pour améliorer la réussite des élèves. Celle-ci exige notamment une baisse du nombre d'élèves par classe, une refonte de la formation professionnelle des enseignants, une maternelle revitalisée, des approches pédagogiques diversifiées avec notamment plus de maîtres que de classes mais aussi des RASED réhabilités...

Lors de son intervention au congrès des Maires de France, le président de la République a annoncé que la réforme des rythmes scolaires s'étalerait sur deux rentrées. Aujourd'hui, il apparaît que les conseils municipaux, lors du 1er trimestre 2013, devraient déclarer leur intention de passer à 4,5 jours ou de rester à 4 jours à la rentrée 2013. **Si l'organisation de la semaine scolaire relève de l'Éducation nationale et du Directeur Académique des services de l'Éducation nationale du département, les conseils d'école réunissant parents, enseignants et élus ne peuvent être tenus à l'écart du choix de l'organisation scolaire qui sera retenue.**

Toute décision unilatérale n'est pas concevable.

Une réforme des rythmes scolaires ne peut se traduire que par une amélioration des conditions de scolarisation. En se contentant de rajouter une demi-journée par semaine tout en allégeant de 30 min en moyenne les 4 jours existants actuellement, le projet ministériel n'améliore en rien les conditions d'apprentissage des élèves ni leur réussite scolaire.

Enfin, l'alternative ne peut pas être uniquement dans un calendrier de mise en place d'une réforme décidée unilatéralement, sans consulter la communauté éducative ! Cette réforme ne peut être déconnectée des réalités locales :

Pourquoi vouloir remplacer une organisation plébiscitée par plus de 85% des conseils d'école en Creuse depuis près de 20 ans par une autre qui n'améliore pas les conditions d'apprentissage des élèves?

Comment imaginer que la semaine de 4,5 jours soit imposée dans des secteurs où le temps de transport/garderie représente plus de 2 heures (soit presque autant que la demi-journée supplémentaire proposée)?

Comment imaginer que la semaine de 4,5 jours soit imposée si cette organisation remet en cause la possibilité pour les élèves d'avoir des activités périscolaires le mercredi ?

Comment imaginer que la semaine de 4,5 jours soit imposée si la municipalité n'a pas les moyens de financer des activités périscolaires de qualité après l'école?

Pour nous, il s'agit bien de construire une journée articulant de manière cohérente des temps scolaires et temps périscolaires de qualité pour tous les élèves : cette réforme ne peut conduire à une dégradation des conditions d'accueil des élèves et ne peut se mettre en place que dans le cadre d'un consensus de toute la communauté éducative (parents, enseignants, collectivité locale).

Monsieur le Maire, nous souhaitons donc que :

+ préalablement au conseil municipal ayant à l'ordre du jour l'organisation de la semaine scolaire, vous recueillez l'avis du Conseil d'École

+ vous choisissiez d'abord entre le maintien de la semaine de 4 jours ou le passage à la semaine de 4,5 jours en prenant en compte les réalités locales dans notre département rural (avant de choisir entre la rentrée 2013 ou 2014 seulement si vous optez pour la semaine de 4,5 jours)

Conscients que la coopération de tous les acteurs partie prenante dans ce dossier est indispensable et ce dans l'intérêt de l'élève, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, Madame le Maire, l'expression de nos respectueuses salutations.

Fabrice COUÉGNAS

Secrétaire Départemental